

# LETTRE DE LA MAISON DE L'EUROPE ET DES EUROPÉENS À CLUNY



« Unis dans la diversité » (devise de l'Union européenne)

## EDITO

### FAREWELL FRIENDS – WE WILL MISS YOU !

Les Britanniques ont quitté l'UE le 31 janvier 2020, ouvrant une transition qui prendra fin ce 31 décembre dans des conditions encore incertaines à quelques jours de l'échéance ! Les règles européennes ne s'appliqueront plus alors au Royaume-Uni, qu'il y ait ou non accord sur les relations futures avec les Européens. Le divorce sera consommé. **Nous ressentons un grand regret et par-dessus tout de l'amitié.** Dans les rues de Cluny aux beaux jours on parle anglais ; les Britanniques sont en bonne place dans le top 10 touristique clunisois. Nombre d'entre eux habitent la Bourgogne du sud. Quant au passé historique de Cluny, il fut l'occasion de liens étroits avec le « Royaume d'Angleterre » : au Moyen Âge, les Clunisiens aidés par Guillaume le Conquérant, ami de Hugues de Semur, s'implantaient outre-Manche, jusqu'en Ecosse ; 9 sites font aujourd'hui partie de la Fédération européenne des sites clunisiens. C'est Neil Stratford, Conservateur émérite du Département médiéval du British Museum, qui a publié en 2011 le **Corpus de la sculpture de Cluny**.

Notre *Lettre* met donc le **Brexit** au centre de son édition de décembre avec le passionnant témoignage d'une diplomate du Foreign Office : « **pourquoi en sommes-nous arrivés là !** » et par ailleurs un rappel sur les Droits humains et l'Etat de droit et leur mise en œuvre difficile. Réconfortant, nous accueillons **le témoignage ouvert d'un étudiant de l'ENSAM** sur comment il se situe « En Europe ! »

2020 se termine. Faut-il souhaiter « joyeux » Noël, « bonne » année et « bonne » santé ? Certainement et nous vous disons « à l'an prochain en Clunisois », c'est sûr et porteur d'espoir.

La rédaction

## SOMMAIRE

- ★ **BRITAIN AND EUROPE – A VERY PERSONAL STORY** ..... P.2
- ★ **EN EUROPE ! VISION D'UN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE DES ARTS ET MÉTIERS DE CLUNY** ..... P.4
- ★ **LE LYCÉE LA PRAT'S DE CLUNY JOUE LA CARTE EUROPÉENNE** ..... P.5
- ★ **L'UE UNE « CIVILISATION COMMUNE » EN PRISE AVEC LES DROITS DE L'HOMME** ..... P.6
- ★ **LE PROJET UP FOR EUROPE, UN TOUR D'EUROPE POUR UNE ÉCOLOGIE SANS FRONTIÈRES..** ..... P.8
- ★ **FAKE NEWS : LE VACCIN CONTRE COVID-19 : POURQUOI LE POLÉMIQUE ?** ..... P.9
- ★ **L'EUROPE VUE PAR LES ARTISTES. FÉLIX VALLOTTON (1865-1925), L'ENLÈVEMENT D'EUROPE** ..... P.10
- ★ **LES GRANDES DATES DE L'UNION EUROPÉENNE JUSQU'AU BREXIT.** ..... P.11
- ★ **ACTUALITÉS DE LA MAISON DE L'EUROPE ET DES EUROPÉENS À CLUNY ET AGENDA** ..... P.12

*Joyeux Noël et à l'an prochain !*

## BRITAIN AND EUROPE – A VERY PERSONAL STORY

**Le 31 décembre 2020 la Grande Bretagne larguera les amarres. Juliet Campbell nous livre ci-dessous la réflexion très personnelle d'une diplomate impliquée dans l'histoire de l'entrée de la Grande Bretagne dans l'UE ; ce détour par le temps long s'impose pour mieux comprendre le Brexit et l'aperçu qu'elle esquisse sur l'après-Brexit est éclairant. Depuis Oxford, Juliet Campbell vient chaque année en été dans la campagne bourguignonne où elle apprécie notre savoir-vivre. Rédigé début décembre, son article restera un repère utile quoi qu'il arrive d'ici au 31 décembre.**

Alors que la Grande-Bretagne inaugure avec nos voisins européens une nouvelle relation qu'elle s'est imposée, il n'y a pas encore de réponses définitives à la question qui nous taraude : où va le pays maintenant ? J'essaierai de faire des suggestions très provisoires, mais d'abord je souhaite répondre à cette autre question qui persiste : comment en sommes-nous arrivés là ? Il s'agit d'une histoire qui m'est très personnelle et porteuse de nombreux thèmes récurrents.

L'ambivalence de la Grande-Bretagne à l'égard de l'idée européenne est aussi ancienne que le mouvement européen lui-même et elle trouve ses racines dans la Seconde Guerre mondiale. La Grande-Bretagne est sortie du conflit, non seulement du côté des vainqueurs, mais avec son empire intact et une économie beaucoup plus forte que celles dévastées de ses voisins. Elle se considérait alors toujours avec raison comme une puissance mondiale. Churchill lui-même voyait d'un bon œil et encourageait les premiers remous de ce qui allait devenir le mouvement européen. Il a parlé à Zurich de la nécessité des États-Unis d'Europe. Mais la place de la Grande-Bretagne par rapport à cette Europe était incertaine et la rhétorique flamboyante de Churchill masquait le fait qu'il n'avait jamais concilié ses rêves européens avec l'attrait des relations transatlantiques et du Commonwealth. Ultérieurement, pro et anti-européens se réclameront de lui.

Quand j'ai rejoint le ministère des Affaires étrangères en septembre 1957, l'encre du traité de Rome était à peine sèche. L'opinion à Londres s'était durcie contre le projet européen. Bien qu'invitée, voire pressée, de participer aux négociations pour la création de la CEE, la Grande-Bretagne avait pris ses distances et les hauts fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères nourrissaient encore l'espoir que le projet puisse échouer. Ils avaient déjà commencé à réfléchir à la meilleure façon d'en atténuer les dommages prévisibles pour les intérêts britanniques et un nouveau Premier ministre Macmillan allait dans ce sens. Le gouvernement a décidé alors de rallier les États européens qui ne faisaient pas partie de la CEE dans l'espoir de négocier une zone de libre-échange plus large qui engloberait et, espéraient-ils, enterrerait la Communauté. Mais la CEE a refusé de jouer à ce jeu et le résultat fut la création d'une sorte de deuxième division, l'AELE <sup>(1)</sup>, avec la Grande-Bretagne comme membre le plus important, ce qui est devenu une complication supplémentaire.

J'ai été ravie quand on m'a demandé de rejoindre le secrétariat pour les négociations préparatoires à l'entrée de la Grande-Bretagne dans la CEE qui ont débuté à la fin de 1961. Comme beaucoup de jeunes, j'étais enthousiasmée par l'idée d'une Europe où la paix serait assurée par les liens entre les nations qui s'étaient battues les unes contre les autres. C'était un sentiment qui grandissait au contact de personnes qui bavarquaient encore sur Messine et le Val Duchesse <sup>(2)</sup> où le traité de Rome avait été négocié. Le secrétariat lui-même dirigé par un Belge comprenait des représentants des six États membres fondateurs. Les négociations d'entrée de la Grande Bretagne étaient très détaillées et techniques, traitant principalement de la manière



Le château de Val Duchesse à Bruxelles, un des lieux majeurs de la naissance de l'Union européenne

d'adapter le système britannique de préférence impériale (qui avait fourni des marchés pour le Commonwealth et les colonies et des aliments bon marché pour le Royaume-Uni) au nouveau tarif extérieur commun de la CEE. Il fallait aussi concilier des systèmes de soutien agricole très différents. Les négociations furent longues – trop probablement – et à la fin de 1962, il semblait que ces problèmes pouvaient être résolus. Mais, c'était ignorer les développements politiques qui se déroulaient ailleurs.

J'ai récemment regardé pour la première fois un enregistrement de la célèbre conférence de presse du général de Gaulle de janvier 1963 qui a mis un terme brutal aux négociations. Il est disponible en ligne et rend l'observation fascinante à la lumière d'événements plus récents. De Gaulle soutient que « nos amis britanniques » ne sont pas prêts à devenir membres de l'UE. Il souligne les expériences de guerre très différentes de la Grande-Bretagne et de l'Europe continentale. La Grande-Bretagne n'est pas prête, dit-il, à abandonner ses liens avec le Commonwealth et l'Amérique pour se joindre de tout cœur au projet européen. Des développements plus récents font penser qu'il avait peut-être raison. Mais ce qu'il n'a évidemment pas dit, c'est qu'il considérait la Grande-Bretagne comme un rival potentiel de la France dans la nouvelle Europe qui avait été conçue d'une manière qui favorisait fortement les intérêts français.

J'ai fait un compte rendu trop concis d'événements qui ont eu de lourdes conséquences. Si nous avions participé à la négociation du traité de Rome, la structure initiale de la Communauté aurait pris en compte davantage et dès le départ les intérêts britanniques. Si les négociations de 1961-1963 sur l'entrée, avaient abouti, nous aurions pu influencer de nombreuses étapes ultérieures importantes de la formation de la Communauté, y compris la politique agricole commune et le financement communautaire. Lorsque les négociations d'adhésion ont recommencé en 1970, la faiblesse de l'économie britannique n'était que trop apparente et la Grande-Bretagne était le « demandeur ». Sa position de négociation était faible et les accords insatisfaisants qu'elle se sentait obligé d'accepter sur le financement du budget communautaire et sur la pêche (grandes politiques que la Communauté avait réglées en ayant en vue déjà l'adhésion britannique) étaient le prix à payer pour l'adhésion. Dans les années qui ont suivi, ces problèmes ont créé au Royaume-Uni un sentiment de réprobation qui a alimenté les sentiments plus profonds sur la souveraineté et l'identité nationale qui ont fait surface plus tard.

Il y a eu des moments au cours des décennies où la question des relations de la Grande-Bretagne avec l'Europe semblait avoir été réglée. En octobre 1971, les conditions négociées par Heath pour l'entrée britannique furent approuvées par une large majorité parlementaire. Après que le nouveau gouvernement travailliste eut renégocié ces termes (c'est du moins ce qu'ils disaient), il y eut le référendum de 1975 qui approuva à une majorité de plus de deux contre un la proposition selon laquelle la Grande-Bretagne devait rester dans la Communauté. (Je suis allée à cette occasion à une fête

mémorable à Bruxelles). Cela semblait répondre à la critique selon laquelle la Grande-Bretagne avait été introduite dans la Communauté sans consentement populaire. Au début des années 80, Mme Thatcher a négocié un accord compliqué qui fixait un plafond aux contributions britanniques au budget communautaire, supprimant ainsi une frustration majeure, et lorsque l'Acte unique européen a été adopté en 1986 elle en a revendiqué le mérite, arguant que le marché unique était une réalisation de la vision britannique de libre-échange pour l'Europe. Présentant mes lettres de créances au Grand-Duc de Luxembourg en tant qu'Ambassadeur en 1987, je l'ai assuré que les hésitations de la Grande-Bretagne au sujet de l'adhésion avaient finalement été dissipées. J'avais bien tort ! La question de l'Europe a continué à tourmenter la politique britannique divisant les deux grands partis. Néanmoins, au moment où David Cameron a décidé d'organiser un autre référendum sur l'adhésion dans l'espoir de faire face aux Brexiteers de son propre parti conservateur, les sondages montraient que l'Europe était très bas sur la liste des préoccupations du public.

Je ne veux pas reprendre ici la triste histoire du référendum qui a été dominée par les inquiétudes concernant l'immigration et les inégalités. Elle a également fait remonter à la surface les vieux griefs sur la souveraineté que cet ancien ministre conservateur devenu archi-critique, Enoch Powell, avait si bien articulés lors du référendum précédent. Ce fut une campagne limitée et aucune des deux parties n'en n'est sortie avec beaucoup de crédit. À mon avis, la décision de partir était une grave erreur qui coûtera cher à la Grande-Bretagne en termes économiques et en influence internationale. Mais c'est une erreur avec laquelle nous devons vivre. La Grande-Bretagne a légalement cessé d'appartenir à l'UE le 1<sup>er</sup> janvier 2020. Et maintenant que va-t-il se passer ?



Les trois acteurs du referendum de 2016 décidant de la sortie de la Grande-Bretagne de l'UE : Nigel Farage, David Cameron et Boris Johnson

À court terme, nous sommes confrontés à une perturbation considérable des échanges. Au moment où j'écris en ce début décembre, aucun accord n'a encore été conclu sur la manière dont la Grande-Bretagne commercera avec l'UE, son voisin le plus proche et principal partenaire commercial, lorsque la période de non-changement convenue expirera à la fin de cette année. En un mois à peine, il n'y a pas moyen pour les traders d'être prêts pour un avenir inconnu. De nombreux prix sont appelés à augmenter. Personnellement, je m'inquiète de la façon dont je pourrai amener mon chien Milo en Bourgogne lorsque le programme de passeport pour animaux de compagnie expirera. Des questions plus graves telles que l'impact sur la ville de Londres et la coopération future en matière de sécurité n'ont presque pas figuré dans le débat intérieur. Les Brexiteers nous ont assuré qu'il y avait une variété de modèles de relations disponibles - Norvège, Suisse, Canada - parmi lesquels il semblerait que nous puissions choisir. Mais ce ne fut pas le cas, en partie parce que les objectifs des Brexiteers qui dirigent notre gouvernement se sont durcis avec le temps. On nous a également assuré qu'il y avait des accords commerciaux souhaitables à négocier avec les États-Unis, le Commonwealth et ailleurs. Jusqu'à présent, les progrès ont été extrêmement lents ici aussi et ils ne vont vraisemblablement pas compenser la perte du libre accès au marché qui est à notre porte. En effet, le Royaume-Uni abandonnera automatiquement les nombreux accords commerciaux de l'UE avec des pays tiers où les tarifs vont augmenter contre nous.



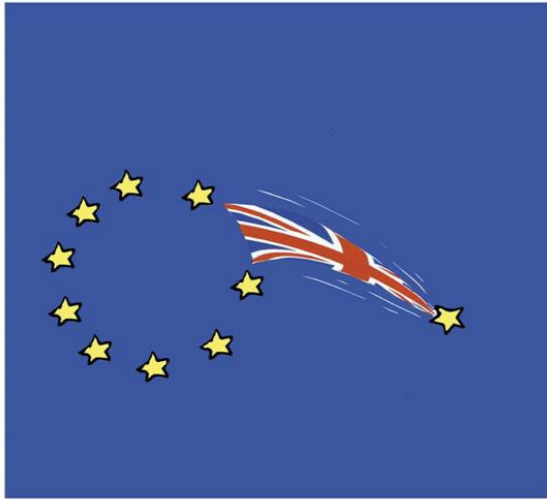
Margaret Thatcher et Donald Reagan en 1986 à Camp David

Les effets du Brexit sur l'économie britannique coïncideront et seront dans une certaine mesure masqués par les retombées de la pandémie. Malheureusement, différents secteurs seront touchés : le Brexit sera particulièrement dur pour les fabricants et les agriculteurs, tandis que le Covid ravage le secteur de l'hôtellerie et de la restauration. Le Bureau britannique de la Responsabilité budgétaire a prévu que, même avec un accord, le PIB serait de 4% inférieur à ce qu'il aurait été si la Grande-Bretagne était restée dans l'UE, et sans accord, il pourrait y avoir une baisse supplémentaire de 2%.

Il est tentant de se demander si un jour viendra où la réalité amènera un futur gouvernement à présenter une nouvelle demande d'adhésion à l'UE ; mais c'est très improbable de mon vivant, voire impossible à jamais. Les cicatrices laissées par le débat au sujet du Brexit sur la société britannique sont trop profondes pour risquer de les rouvrir dans un avenir prévisible. Et il faut se demander si l'UE serait prête de toutes façons à accueillir un membre aussi turbulent. Mais un gouvernement différent, dirigé par exemple par le leader travailliste pro-européen Keir Starmer, cherchera très probablement en temps voulu une relation plus étroite avec l'UE.

Pendant ce temps, le Brexit a mis à rude épreuve la structure du Royaume-Uni lui-même. Aucune solution satisfaisante n'a été trouvée au casse-tête irlandais : comment combiner un commerce sans obstacle pour l'Irlande du Nord avec la République irlandaise d'une part et le reste du Royaume-Uni d'autre part alors que les règles britanniques divergent de celles de l'UE ? Étant donné les implications pour la paix en Irlande s'agissant de recréer des barrières entre le Nord et le Sud, il semble extraordinaire que cette question n'ait pas été signalée par les deux parties dans le débat référendaire. Boris Johnson, renversant les préférences de Theresa May, a opté pour des contrôles sur les marchandises voyageant au Royaume-Uni. Je me demande s'il a croisé les doigts derrière le dos lorsqu'il a signé l'accord de retrait. Comme beaucoup de Britanniques de toutes tendances politiques, j'ai été consternée par le projet de loi destiné à permettre de rompre les engagements de l'accord. Nous ne pouvons qu'attendre de voir comment les choses se passeront, mais je ne serais pas surprise de voir l'Irlande du Nord se rapprocher du Sud au cours des prochaines années. Il y a des forces économiques et démographiques qui poussent dans cette direction ainsi que la prise de conscience par les Irlandais du peu d'intérêt qu'ils ont maintenant pour les Anglais. Quant à l'Écosse, elle a voté fermement pour « rester » dans l'UE et de nombreux Écossais éprouvaient de la rancœur à devoir quitter l'UE contre leur volonté. Ce qui a alimenté le débat sur l'indépendance avec des sondages montrant maintenant une majorité en sa faveur. Ici aussi, le Covid a joué un rôle. Nicola Sturgeon la première ministre et cheffe du Parti national écossais, est largement considérée comme ayant fait un meilleur travail que Boris Johnson, qu'on a surpris

<sup>(1)</sup> AELE : créée en 1960, l'Association européenne de libre-échange, visait à établir une zone de libre-échange en Europe. Elle regroupait : Suisse, Royaume-Uni, Norvège, Suède, Autriche, Danemark, Portugal. <sup>(2)</sup> Château situé à Bruxelles, lieu de négociation du Traité de Rome en 1957



Dessin de Martirena- Courier International

en train de décrire négligemment comme une catastrophe, la décentralisation selon laquelle l'Écosse est responsable de la santé.

Et qu'en est-il du reste du monde ? Il reste à voir quel usage les futurs gouvernements britanniques feront de la souveraineté que nous avons payé si cher à regagner. Le Premier ministre a esquissé un avenir dans lequel l'augmentation des dépenses de défense et d'environnement soutiendra la position de la Grande-Bretagne en tant que puissance mondiale. Les perspectives économiques brutales évoquées ci-dessus rendent cela très optimiste. Mais la Grande-Bretagne a encore des avantages importants. Elle est un

acteur majeur de l'OTAN et d'autres organisations internationales et a toujours son siège au Conseil de sécurité. Sa contribution à l'aide internationale (même après les coupes promises), comme ses dépenses de défense, est plus importante que celles de ses voisins. Le pays doit accueillir la conférence de la COP sur le changement climatique l'année prochaine ainsi que le G7. Le monde est dans une période de grande mutation, avec l'émergence de la Chine comme rival majeur des États-Unis. L'arrivée à la Maison Blanche de Joe Biden qui croit au travail avec ses alliés, est une bonne nouvelle pour tous les internationalistes et créera des opportunités. Mais il n'aime pas le Brexit et a clairement exprimé sa désapprobation du projet de loi mentionné ci-dessus. Si les négociations actuelles avec l'UE se terminent sans accord, les relations de la Grande-Bretagne avec les États-Unis seront tendues ainsi que celles avec nos voisins européens.

En 1962, l'homme d'État américain Dean Acheson a déclaré que la Grande-Bretagne avait perdu un empire et n'avait pas encore trouvé de rôle. C'est une remarque qui fait écho au fil des décennies, comme les jugements de De Gaulle exprimés la même année. Nous avions finalement trouvé un rôle au sein de l'UE en tant que participants d'une Europe tournée vers l'extérieur et comme un pont entre l'UE et les États-Unis, du moins de notre point de vue. Mais nous avons abandonné la partie sans retour en arrière. La Grande-Bretagne devra jouer ses cartes à bon escient et maximiser son stock de soft power si elle veut conserver son influence comme puissance de rang intermédiaire aux côtés des grands acteurs - l'Amérique, la Chine et l'UE.

**Juliet CAMPBELL**  
Oxford, début décembre 2020



## EN EUROPE !

Vision d'un élève de l'École des Arts et Métiers de Cluny

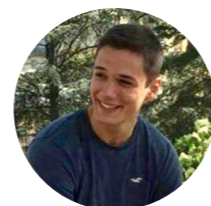
En Europe ! C'est la réponse que je ferai quand les recruteurs me demanderont où je me projette dans 10 ans. La volonté de voyager est certes très présente, mais le retour aux sources semble aussi inévitable à long terme, motivé par mon envie d'amélioration du connu au sein de l'organisation politique qui m'a vue grandir.

Mais dans quelle Europe ? Si la volonté est claire d'y rester, ou d'y revenir, les conditions dans lesquelles, moi ingénieur j'évoluerai, restent inconnues, et les prévisions d'aujourd'hui pourraient être altérées par les décisions politiques de demain. Il est actuellement clair que la tendance est à la continuité de l'amélioration des conditions de vie conciliée avec les problématiques environnementales. Des projets de loi visent à interdire la vente de véhicules diesel aux horizons 2040 en Californie, certains centre-villes sont exclusivement réservés aux piétons en Europe, et il serait insensé de penser que la tendance s'inversera avec la prise de conscience collective sur l'environnement. Alors que les prérequis et les normes se complexifient pour quasiment tous les produits industriels, la demande croît au rythme de la démographie, et les défis pour répondre à cette dernière sont complexes : sur le plan énergétique tout d'abord, puisque c'est bien grâce à elle que tout fonctionne dans le monde d'aujourd'hui. Il faudra concevoir et adapter des systèmes toujours moins énergivores, et toujours plus performants, ou assurer une alimentation des systèmes par le biais d'énergies renouvelables - ce qui est actuellement impossible d'affirmer aux vues du mix énergétique mondial. Des systèmes qui font toujours plus, avec toujours moins. Voilà le défi majeur auquel je pense être confronté ces prochaines années en tant qu'ingénieur.

Ainsi, je visualise plus l'Europe comme un consensus environnemental que comme des accords commerciaux, les ingénieurs de tous les pays travaillant autour d'un objectif commun, financé par la compétition : l'adaptation au défi mentionné plus haut. Et cela commencera probablement par l'adaptation de l'existant plutôt que par l'innovation pure. En effet, on sait actuellement que le domaine du BTP a grandement réduit ses émissions, et que les habitations construites récemment respectent des normes assurant que la consommation et les émissions associées sont plus faibles que jamais. Cependant, la majorité du parc immobilier Européen est vieillissant, et les normes d'autrefois sont incomparables à celles d'aujourd'hui. La rénovation apparaît ainsi comme un plus grand chantier que la construction. Nombre de domaines industriels sont dans le même cas : l'optimisation des lignes de productions, la réduction des fuites dans les circuits hydrauliques ou encore l'utilisation de composés recyclables apparaissent comme un impératif. Construire un nouveau site de production étant trop coûteux, l'adaptation de l'existant s'impose.

Ainsi, l'Europe dans laquelle je me projette est en effervescence, essayant de se maintenir technologiquement, politiquement et socialement, face aux géants asiatiques et américains, tout en s'imposant des règles environnementales strictes. Se réinventer semble être le maître-mot de ma génération, dans cette Europe mouventée.

**Romain TEZENAS DU MONTCEL**  
Etudiant ENSAM Cluny 2<sup>e</sup> année



## LE LYCÉE LA PRAT'S DE CLUNY JOUE LA CARTE EUROPÉENNE

Le lycée la Prat's a reçu en 2020 le label EDUSCOL Ce label, est décerné pour trois ans par le ministère de l'Éducation nationale. Son but : encourager l'ouverture sur l'Europe réalisée par des établissements scolaires en vue de créer un Espace européen de l'éducation.

En effet le lycée de Cluny s'est doté depuis des années d'une panoplie de pratiques pédagogiques axées sur les pays de l'Union. Tout y est fait pour que les élèves puissent profiter d'au moins une « mobilité européenne » durant leur scolarité : voyages d'étude en Allemagne (Duisbourg et Berlin) et en Angleterre ; stages. Les projets Erasmus sont pris au sérieux : par exemple en 2016-2018, un partenariat à 5 pays (Hongrie, Suède, Espagne, France, Allemagne) autour d'un projet d'écohabitat modulable (Flagship) et un partenariat à 3 pays (Espagne, Italie, France) autour de la robotique. En outre, la formation aux langues, anglais, espagnol, allemand et à la culture de ces pays est poussée : présence d'assistant.e.s linguistiques étrangèr.e.s, accueil de jeunes venus d'Allemagne, d'Angleterre et d'Amérique latine venus parfaire durant parfois plusieurs mois leur niveau de français ; détail significatif, l'enseignement des mathématiques se fait en anglais.

Catherine Girbig, professeur d'allemand au lycée en prépa ingénieurs, et à l'ENSAM., détaille ci-dessous quelques projets pédagogiques en langue espagnole et allemande.



Lycée La Prat's, réunion de lancement d'un projet Erasmus en 2019

### Projets en espagnol

L'espagnol est développé dans le cadre d'une section euro-espagnole en sciences de l'ingénieur avec la collaboration d'assistants sud-américains. Pour la 2<sup>e</sup> année le lycée participe au projet Picassomob dans le cadre d'un accord entre la région Bourgogne-Franche-Comté et la région espagnole de la Rioja. Les élèves postulent pour y participer et ils sont

sélectionnés, ils partent en juin en Espagne chez leur correspondant et ils le reçoivent en septembre. D'une durée d'un mois, cet échange permet aux élèves de découvrir le système scolaire de l'autre pays, outre l'intérêt linguistique et culturel inhérent à ce type de projet. Deux dossiers ont été déposés en 2020.

### Projets en allemand

Les élèves germanistes de seconde peuvent passer la certification et mettre à profit leur progression en participant à un échange avec le Cusanus Gymnasium (Europa-Schule) d'Erkelenz. Depuis le début de ce partenariat en 2010, des centaines d'élèves ont pu se rendre dans des familles allemandes et recevoir un correspondant, nouer des amitiés, participer à des projets divers : réalisation de films, projet de journal franco-allemand, découvertes des Stolpersteine<sup>(1)</sup>, visite de villes : Bonn (la ville de Beethoven), Cologne, Aix la Chapelle, Düsseldorf ou Maastricht.

En 2020, pour fêter les 10 ans de cet échange, nous avons proposé avec nos collègues allemands à une vingtaine d'élèves une rencontre d'une semaine à la frontière franco-allemande, à Freiburg puis à Strasbourg, pour travailler sur le thème de la frontière et de l'Europe. Malheureusement, cette rencontre, a été annulée du fait du COVID-19. En outre, chaque année, plusieurs élèves effectuent - en plus de l'échange collectif décrit ci-dessus - un échange individuel avec la région Bourgogne-Franche-Comté et le Bundesland Rheinland Pfalz, grâce aux programmes Anna Seghers et Romain Rolland.

Quant aux élèves de première ils ont l'occasion d'effectuer un stage en Allemagne à Duisburg, dans le cadre du projet Praxis. Depuis 2010, une dizaine d'entre eux part chaque année durant les vacances de février avec leur professeure d'allemand, travailler dans des hôtels, chez des fleuristes, dans des écoles ou jardins d'enfants, un théâtre, une librairie, divers zoos ou fermes éducatives, et autres. Depuis sa création au lycée, une petite centaine d'élèves a profité

de ce dispositif. Il leur permet de gagner en autonomie - sur le plan linguistique mais pas seulement - et d'acquérir une première expérience professionnelle, avec rédaction de CV en allemand, prise de contact avec le lieu de stage, rapport de stage ensuite. Cette année encore, nos lycéens sont partis à Duisburg. Ils ont travaillé en jardin d'enfant, lycée, centre équestre, hôtels, théâtre. En revanche, la venue des stagiaires allemands à Cluny qui devaient travailler dans des restaurants, cafés et écoles a été annulée du fait du COVID 19. Depuis 2012, nous proposons aux germanistes (entre 5 et 20 selon les années) de fêter la fin de leur scolarité à Berlin au cours d'un bref voyage d'étude. De nombreux anciens élèves - bénéficiaires de ces différents échanges et projets - suivent ensuite des cursus franco-allemand ou européens, ou encore des stages en Allemagne. En effet ils ont développé, malgré l'absence de section euro-allemand (que nous déplorons), une compétence et un niveau d'expertise reconnu grâce à leur travail en classe et à leur participation aux différents échanges.

En outre, nous avons la chance chaque année depuis 2010 de bénéficier de la présence, 4 heures par semaine pendant 6 mois, d'une assistante ou d'un assistant venu(e) d'Allemagne ou d'Autriche. Les entraînements rendus possibles par cette présence jeune et dynamique permettent aux élèves de progresser en interaction et de prendre part à tous ces projets.

Le lycée participe aussi à des projets interdisciplinaires en langue allemande. En 2016, le projet Matricule a permis aux élèves de se familiariser avec des œuvres en lien avec la Shoah, la Résistance et la Déportation et de visiter le camp d'Auschwitz. Ce projet aboutit à restituer trois travaux de grande ampleur dont un au moins devait se faire en allemand ou en anglais. C'est ainsi que les élèves ont pu rencontrer l'artiste Gunther Demnig, qui pose des stolpersteine un peu partout en Europe pour se souvenir des déportés et de leur dernière adresse choisie. Il est venu à Cluny déposer quatre de ces œuvres en mémoire d'une famille juive cachée à Cluny dont les parents furent dénoncés mais les enfants sauvés par des Justes. Ils ont également rencontré Simha Arom, le grand ethnomusicologue d'origine allemande, et toute l'équipe du film consacré à Simha ; certains d'entre eux ont assisté à Düsseldorf à la première allemande de ce film, dont les sous-titres ont été traduits en partie par leur professeur.

Enfin, en 2020-2021, une classe de seconde germaniste se présentera avec ses professeurs Sarah Horster et Catherine Girbig au projet Eustory<sup>(2)</sup>, sur l'histoire du combat pour la défense des droits de l'homme en Europe, en partenariat avec le Sophie Scholl Gymnasium à Oberhausen.

Catherine Girbig



<sup>(1)</sup> Les Stolpersteine sont des « pierres de mémoire », créées par l'artiste Berlinoise Gunter Demnig. Il s'agit de petits pavés (10 x 10 cm) portant le nom d'une victime de la Shoah posés devant sa dernière adresse avant d'être déportée. A Cluny une pierre de mémoire a été posée rue Prudhon, devant la dernière adresse de déportés Juifs. <https://fr.wikipedia.org/wiki/Stolpersteine>. <sup>(2)</sup> EUSTORY - History Network for Young Europeans est un réseau international d'organisations non gouvernementales créé en 2001, organisant des concours de recherche historique pour les jeunes.

## L'UE, UNE « CIVILISATION COMMUNE » EN PRISE AVEC LES DROITS DE L'HOMME

**L'UE est aujourd'hui le premier espace commercial mondial. Soixante-trois ans d'efforts, de difficultés et de succès, au point que le « marché commun » ferait presque oublier la « civilisation commune » de l'UE et ses priorités du moment, les droits de l'Homme et l'état de droit démocratique qui nourrissent son projet politique ... et lui donnent du fil à retordre.**

La proclamation de ces droits fut une affaire occidentale et européenne. Les deux guerres mondiales avaient réveillé les consciences. Après tant d'horreurs pouvait-on encore confier aux Etats seuls, la responsabilité de protéger les gens contre la violence ? Le 10 décembre 1948, à Paris, l'ONU tout juste créée, adopte une Déclaration universelle des droits de l'homme. Elle est inspirée par la Déclaration des droits et des libertés, intégrée à la Constitution américaine (1787) qui scelle l'indépendance des E-U, et par la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789.

### C'est un progrès notable

Les principes de liberté, d'égalité et de fraternité, non seulement relèvent du droit et de l'action politique, mais concernent le monde entier ; la coopération entre Etats devra protéger les individus.

### Mais il y faudra du temps

En effet la Déclaration de 1948 est sans portée juridique. 50 Etats sur 58 l'ont adoptée. Aucun vote contre, mais une dizaine d'abstentions dont la Pologne, la Tchécoslovaquie, la Yougoslavie et l'Union Soviétique (Russie, Ukraine, Biélorussie) ; elles chicanèrent sur la définition du principe d'universalité. Faut-il y voir une cause des difficultés que rencontre aujourd'hui l'UE pour faire appliquer ces principes à la Hongrie, à la Pologne, à la Slovaquie ?



### Rapport 2020 sur l'état de droit

La Commission européenne a publié le 30/09/2020 le premier Rapport sur l'état de droit dans l'UE ; il comprend les contributions de chaque Etat membre.

### Très vite, l'Europe passe à l'action

En 1959 l'UE crée la première juridiction supra-étatique au monde, la Cour européenne des droits de l'homme basée à Strasbourg. Ce faisant, elle étend et renforce la notion d'Etat de droit. En effet, les six Etats européens de l'époque limitaient leurs compétences au profit d'une juridiction supérieure aux clivages nationaux. Des décennies plus tard, ce sera la création de tribunaux pour juger des crimes de guerre (ex-Yougoslavie, Rwanda) puis en 2002 la mise en place de la Cour pénale internationale (CPI) à La Haye.

En 1993 le Traité fondateur de l'Union européenne, dit Traité de Maastricht, institue pour la première fois une Union européenne entre les Douze (Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal et Royaume-Uni). Son article 2 proclame l'état de droit et les droits humains comme les valeurs fondatrices de l'UE.

Cette conviction se renforce aujourd'hui chez les dirigeants européens et au Parlement. A preuve, entre autres, le conflit avec la

Hongrie et la Pologne à propos du budget 2021-2027 et du plan de relance (voir ci-dessous) ou encore la résistance à l'islamisme radical qui fait souhaiter au ministre italien des Affaires étrangères, M. Di Maio, un Patriot Act <sup>(2)</sup> sur le modèle américain « *car aujourd'hui nous sommes tous des enfants du même peuple européen* ».

### Cependant, la « Déclaration universelle » contient des failles qui compliquent sa mise en œuvre

Certes, la Déclaration de 1948 est universelle dans sa destination, tous les individus de tous pays, mais elle ne l'est pas dans sa conception, imprégnée d'une vision occidentale des droits. Ensuite, elle ne lie pas les droits aux devoirs. Enfin la définition des droits qu'elle proclame est floue : il est de la « *nature humaine* » d'avoir des droits, soit ! Mais qu'est-ce que la nature humaine ? <sup>(3)</sup> Quel est le contenu précis du « *droit au bonheur* », du « *droit à la santé* », du « *droit à l'information* » du « *droit à l'expression* » etc. ?

En outre, elle postule que les individus peuvent prétendre à leurs droits et exiger leur mise

en œuvre quel que soit le droit ou les coutumes en vigueur dans leur Etat, leur ethnologie, leur religion.

### Certains ont comparé la « Déclaration » de 1948 à une lettre au Père Noël.

Son premier article proclame que tous les êtres humains sont libres et égaux en droit. Mais ce principe a-t-il empêché la colonisation de se poursuivre jusqu'à nos jours, ou les lois de ségrégation raciale de s'appliquer aux E-U ?

Exemple récent de l'ambiguïté des « *droits* » humains et des passions qu'elle peut exciter : le « *droit à la libre expression* » y compris par la caricature « *blasphématoire* ». En France, on le comprend, voire on le glorifie, mais pas aux Etats-Unis et pas du tout dans les pays islamiques.

### Néanmoins, la « Déclaration des droits » de 1948 reste comme une promesse universelle

Depuis la Déclaration de Paris, il y a 72 ans, le monde et les mentalités ont bien changé. Cependant aujourd'hui encore, et de plus en plus, l'idéal proclamé urbi et orbi en 1948, attise des espoirs de liberté qui soulèvent des foules d'anonymes dans le monde entier : « Printemps » arabes, luttes pour les droits à Hong Kong, luttes pour les droits des femmes etc. Au nom des libertés on proteste tous azymuts : contre le port du masque ou le couvre-feu suite à l'épidémie de covid-19 ; même le climat relève des droits de l'homme <sup>(4)</sup> et j'en passe..

A ce tsunami, les Etats réagissent différemment. Certains, comme l'UE tiennent le cap et promeuvent l'action citoyenne au service des droits humains. Par exemple, par les référendums populaires non sans risques.. à preuve le Brexit ! En France, la QPC <sup>(5)</sup> invite les citoyens à s'opposer à une loi au nom des droits fondamentaux. Mais, d'autres Etats imposent « *leur* » conception de l'état de droit et de la vérité démocratique.

Bref, chaque culture, chaque nation, chaque pouvoir, chaque classe sociale voyant midi à sa porte exige ses droits et défend sa conception des droits de l'Homme. Un casse-tête pour les responsables politiques européens tant dans leur politique étrangère qu'à l'intérieur de l'Union.

### Par exemple, la Chine et les Ouïghours

Fin 2020, un important accord sur les investissements devrait être signé entre la Chine et l'UE. A cette occasion, comme annoncé par la Commission, il sera demandé l'envoi d'observateurs dans la Xinjiang où sont « *internés* » dans des camps de rééducation un million de musulmans Ouïghours. Pékin dément ce chiffre et parle de centres de formation professionnelle, destinés à aider la population à trouver un emploi et à l'éloigner ainsi de l'extrémisme et du terrorisme. En trente ans la Chine a sorti près d'un milliard de personnes de la pauvreté, un exploit unique dans l'histoire. Fort de cette réussite l'Etat chinois continue de publier régulièrement des documents qui défendent et illustrent une vision communiste modernisée, en taisant la répression qui s'exerce contre ceux qui invoquent trop la vision occidentale. En septembre 2019, la Chine a sorti un « *Livre blanc* » intitulé « *A la recherche du bonheur du peuple : 70 ans de progrès des droits de l'Homme en Chine* » selon lequel elle a renforcé constamment l'état de droit et les droits de l'Homme. On se rappelle que la Chine siège désormais pour 3 ans au Conseil des droits de l'homme de l'ONU ! Mais, l'Europe n'est pas la Chine – qui ne croit pas « *à la valeur universelle de la démocratie et aux droits de l'individu* » selon U. von der Leyen.

### Pologne, Hongrie, rebelles au nom de la civilisation occidentale

Début novembre ces pays ont mis leur veto au budget européen 2021-2027 et au plan de relance de 750 milliards post-Covid19 bloquant ainsi 1800 milliards d'euros destinés aux 24 autres pays. Pourquoi ? Ils refusent que le versement de ces fonds soit conditionné au respect de l'état de droit comme l'avait proposé l'Allemagne au Parlement européen qui l'a accepté pour « *protéger les valeurs de l'Union* ». Leur argument : la défense de la civilisation bi-millénaire de l'Europe et de ses valeurs, contre l'avortement, les homosexuels, les étrangers, la libre pensée etc.

Ces discours sur « *les valeurs* » éclipsent des faits contraires aux valeurs de l'UE. Citons : en Pologne, les 88 zones anti LGBT <sup>(6)</sup> créées en 2019 à propos desquelles la Commission européenne demandera en juin 2020, des explications en rappelant que le versement des fonds est soumis au respect des droits fondamentaux ; pour cette raison, six villes polonaises ont été privées déjà de subventions liées à un programme de jumelage ; la loi anti-avortement et le système judiciaire mis sous tutelle ; en Hongrie, le versement de la PAC lié à des terres distribuées par le pouvoir et des fonds européens attribués aux entreprises de la famille Orban, selon l'Office de lutte anti-fraude européen, les atteintes à la liberté de la presse. Les dirigeants polonais et hongrois interprètent à leur façon le

concept d'état de droit et travestissent leur pratique démocratique. « *Illibérale* », la démocratie chantée par V. Orban en a les apparences sans les réalités : séparation des pouvoirs, liberté de presse et d'opinion, respect des scrutins etc..

Ces malentendus reposent en partie sur l'histoire. V.Orban, droit dans ses bottes, compare l'UE à une



**LE 7 DÉCEMBRE 2020 A EU LIEU LE 20<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA CHARTE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE QUI A ÉTÉ SIGNÉE LE 7 DÉCEMBRE 2000 AU CONSEIL EUROPÉEN DE NICE. LE TRAITÉ DE LISBONNE LUI A DONNÉ LA MÊME VALEUR QUE LES TRAITÉS. PRENDRE CONNAISSANCE DE CE TEXTE FONDATEUR EST UN ACTE CITOYEN EUROPÉEN ET UN ACTE D'ÉDUCATION À NE PAS MANQUER, NOTAMMENT DANS LES STRUCTURES D'ENSEIGNEMENT.**

[https://www.europarl.europa.eu/charter/pdf/text\\_fr.pdf](https://www.europarl.europa.eu/charter/pdf/text_fr.pdf)



Au risque de sombrer ? La statue de la liberté, œuvre française située sur une île minuscule à l'entrée de New York, brandit une torche qui éclaire le monde et tient la table du Droit. Elle fut inaugurée en 1886, en souvenir de la déclaration d'indépendance des E-U. (1776)

« *nouvelle URSS* » dans laquelle les grands pays dicteraient aux autres la marche à suivre. Des dirigeants d'anciens pays communistes, aujourd'hui membres de l'Union, reprochent à celle-ci la même tentation autoritaire dont ils ont souffert ! D'après un ministre polonais « *le critère de l'Etat de droit n'est absolument pas clair et en faire une condition de versement des fonds constituera une ingérence politique discrétionnaire dans les affaires intérieures des pays* ». Bref, la situation est bloquée. Comment contourner ce veto qui ne fait que des perdants ? La solution pourrait venir de la Cour Européenne de Justice, ou d'une décision de limiter le plan de relance post-Covid à 25 pays, ou encore des efforts entre partenaires pour se comprendre ?

### Une première : l'Allemagne propose un dialogue sur « l'état de droit »

Cette année, durant sa présidence de l'UE l'Allemagne a innové à propos de l'état de droit. Non seulement elle a lié le versement des fonds du plan de relance au respect de l'état de droit, mais elle a créé avec la Belgique un instrument nouveau : le dialogue sur l'état de droit et la démocratie <sup>(7)</sup>. Son but, réunir autour d'une table les représentants des Etats membres pour qu'ils échangent sur la situation de l'état de droit dans leur pays, afin d'identifier au plus tôt les problèmes et de partager les bonnes pratiques. Ces échanges se référeront à l'audit publié récemment par la Commission sur l'état de droit dans les pays de l'UE. et espérons-le, à des règles édictées par la présidence allemande pour empêcher dialogues de sourds et langue de bois. Déconfinons l'état de droit !

### En 1946 à Zürich, Churchill prononçait son dernier grand discours. Prophétique.

« *Il s'agit aujourd'hui de reconstituer la famille européenne ... /... pour qu'elle puisse se développer dans la paix, la sécurité et la liberté. Nous devons ériger quelque chose comme les Etats-Unis d'Europe ... / ... On peut y arriver d'une manière fort simple. Il suffit de la résolution des centaines de millions d'hommes et de femmes de faire le bien au lieu du mal, pour récolter alors la bénédiction au lieu de la malédiction* ».

« *Fort simple* » disait Churchill. Voire ... Reste une certitude, fermer la porte aux droits humains c'est faire entrer la Barbarie.

**Robert De Backer**  
10/12/20, **journée mondiale des droits de l'homme**



<sup>(1)</sup> Dacian Cioloș, président du groupe Renew Europe au Parlement EU. <sup>(2)</sup> Patriot act : Adopté au lendemain des attentats du 11 septembre 2001, le Patriot Act est destiné à détecter et combattre le terrorisme. <sup>(3)</sup> Jacques Ellul, *Le bluff technologique*, Hachette, Paris 1988. <sup>(4)</sup> cf. Cour européenne des droits de l'homme, ce 30 nov. 2020.. <sup>(5)</sup> QPC : question prioritaire de constitutionnalité, instaurée à mars 1989

<sup>(6)</sup> LGBT est un sigle utilisé pour qualifier les personnes lesbiennes, gays, bi et transsexuelles. <sup>(7)</sup> Euractiv [www.euractiv.com](http://www.euractiv.com)

## LE PROJET UP FOR EUROPE, UN TOUR D'EUROPE POUR UNE ÉCOLOGIE SANS FRONTIÈRES

Neuf étudiants français (cinq filles et quatre garçons de 20 à 24 ans) fans d'une transition écologique et sociale, rapide et réussie, en Europe se sont mobilisés autour d'un rêve : stimuler d'autres jeunes à agir comme eux et les « outiller » dans ce but. De mars à juin 2021 ils prendront leur bâton de pèlerin pour rencontrer d'autres jeunes dans leurs universités de 16 pays de l'UE, organisant conférences et ateliers participatifs.

Partis de Valencia, voici les principales étapes de leur circuit qui font la part belle à l'Europe de l'Est : Toulouse, Gênes, Bologne, Bosnie Herzégovine, Grèce, Bulgarie, Hongrie, Slovaquie, Pologne, Biélorussie, Berlin, Danemark, Pays-Bas. Ils voyageront en train grâce au programme Interrail qui parcourt toute l'Europe : le train n'est-il pas l'un des moyens de transport les plus écologiques ? Ils tenteront aussi de voyager en auto-stop : belle occasion de rencontrer des gens du cru et de parler écologie en route. Bruxelles sera leur terminus consacré à un « plaidoyer politique ». Accompagnés de quelques-uns de leurs contacts de voyage ils auront en effet rendez-vous avec des parlementaires et des responsables européens pour leur dire les impatiences, les idées, les propositions politiques engrangées durant leur aventure.

Les valeurs qui les mettent en route tiennent en trois phrases :

- rencontrer les jeunes de tous horizons pour imaginer ensemble l'Europe de demain
- transmettre une énergie positive et des outils qui donnent à chacun de pouvoir agir et changer les choses, à son échelle et au-delà !
- passer de la réflexion à l'action par l'intelligence collective.

Apartisane mais pas apolitique, leur action est liée à l'association Together for Earth : une fédération de mouvements de jeunes pour l'écologie en France.

**En 2021, la Maison de l'Europe à Cluny se propose d'inviter l'équipe de UpForEurope à Cluny pour une rencontre notamment avec notre réputée école d'ingénieur, dont les étudiants sont, par leurs cursus et convictions, sensibilisés à la construction d'un monde plus durable. Dès que l'horizon sanitaire, sera éclairci, des contacts seront pris en ce sens avec nos partenaires clunisois.**

Robert De Backer



Le site internet de Up for Europe vaut le détour : <https://upforeurope.com/fr/projet/>



« LA NATION EST LE ROCHER SUR LEQUEL VIENDRA SOMBRE LA NEF DES ESPÉRANCES EUROPÉENNES »

Lucien Fèbre, L'Europe, genèse d'une civilisation, cours professé au Collège de France en 1944-1945, Paris : Perrin, 1999, 424 pages ; page 243

« L'UNION EUROPÉENNE EST UNE UNION DES ÉTATS ET AUSSI UNE UNION DES CITOYENS. POUTANT, CE SONT SURTOUT LES ÉTATS QUI, DE NOS JOURS, FONT LA POLITIQUE À BRUXELLES. PLUS DE 50 % DES CITOYENS EUROPÉENS NE PARTICIPENT PAS AUX ÉLECTIONS EUROPÉENNES ; BEAUCOUP NE COMPRENNENT PAS LE FONCTIONNEMENT DES INSTITUTIONS. L'UNION EUROPÉENNE A LONGTEMPS CONSIDÉRÉ LES CITOYENS EUROPÉENS COMME DES EMPLOYÉS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL, OU COMME DES CONSOMMATEURS DE BIENS ET DE SERVICES. CEPENDANT, IL EST TEMPS DE COMPRENDRE QUE LES CITOYENS SONT, AVANT TOUT, DES ACTEURS POLITIQUES. .../.. CETTE NOUVELLE APPROCHE ENVERS LES CITOYENS EUROPÉENS POURRAIT SE REFLÉTER DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES. EN EFFET, DEPUIS LE TRAITÉ DE MAASTRICHT, IL EXISTE UNE CITOYENNETÉ EUROPÉENNE QUI, POUR L'INSTANT, RESTE MINIMALE. ELLE POURRAIT ÊTRE ÉTOFFÉE EN CRÉANT UNE AGENCE EUROPÉENNE POUR L'ÉDUCATION CIVIQUE, QUI AURAIT POUR BUT D'INVESTIR DANS LES COMPÉTENCES CIVIQUES DE TOUS LES CITOYENS EUROPÉENS ET DE PROMOUVOIR AINSI UNE PARTICIPATION POLITIQUE PLUS JUSTE EN EUROPE. »

Susanne Zels et Sophie Pornschlegel, co-fondatrices de l'initiative «Values Unite»  
info@valuesunite.eu

## LE VACCIN CONTRE COVID-19 : POURQUOI LE POLÉMIQUE ?

**FAKE NEWS**

Qu'ont en commun le naufrage du Titanic, l'assassinat de Kennedy et la mort de la princesse Diana ? Ils sont devenus la cible des théoriciens du complot. Et c'est aujourd'hui au tour du vaccin contre la Covid-19. Pourquoi ? Retour en janvier de cette année. Nous sommes à Wuhan, Chine. Plusieurs cas d'un nouveau type de pneumonie sont détectés ; cela devient vite une épidémie locale. Début mars ce sera une pandémie mondiale. Dès le début naissent des « fake news » : la maladie n'existe pas ; le « virus » a été fabriqué dans un laboratoire chinois ; les chinois veulent contrôler le monde entier en utilisant ce virus etc.

Et la vérité ? Elle est simple : le nouveau coronavirus a franchi la barrière entre les chauves-souris et les Hommes, probablement via un autre animal. Heureusement, les scientifiques chinois ont décodé le génome du virus en quelques jours ; de manière synchronisée la recherche sur les vaccins a commencé. Maintenant, nous avons plusieurs vaccins dans l'attente de l'approbation réglementaires, dont un déjà utilisable en Royaume-Uni.

C'est un magnifique accomplissement scientifique. Mais en même temps de nouvelles théories du complot émergent : les vaccins sont dangereux ; les gouvernements veulent nous contrôler avec les vaccins ; Bill Gates veut nous contrôler avec les puces programmées dans les vaccins ; etc.

Pourquoi ? Les psychologues ont une gamme d'explications, mais une chose est sûre : ce phénomène n'est pas nouveau. Bien que les complots soient « faciles à exprimer » et souvent très « simples » les explications sur leur genèse sont complexes. Il est difficile évidemment de persuader quelqu'un avec les faits et la logique. Même si de nouveaux faits apparaissent qui réfutent des idées bizarres, ceux-ci sont réinterprétés comme preuves supplémentaires ! N'en doutez pas, il s'agit d'un problème grave car la solution scientifique découverte pour maîtriser l'épidémie est en danger. Faisons confiance aux vrais scientifiques pour obtenir une immunité collective rapide, seule manière d'en finir avec ce cauchemar, et prenons nos responsabilités pour nous protéger et protéger les autres, avec l'aide des psychologues spécialistes des complots !

Philip Evans  
Chercheur scientifique (retraité)



## L'EUROPE VUE PAR LES ARTISTES

**Pour dire l'Europe il y a les discours ou les textes. Mais les images aussi en disent long et autrement. Dorénavant nos Lettres de la Maison de l'Europe à Cluny proposeront une rubrique consacrée à l'Europe en images.**

La très célèbre peinture de F. Vallotton sur l'enlèvement de la princesse Europe ouvre notre musée imaginaire. Elle s'inscrit dans une longue histoire. En effet, l'une des plus anciennes représentations d'Europe enlevée par Zeus le taureau date du VI<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Il s'agit d'un plat conservé au musée d'Art et d'Histoire de Vienne.

Dans un paysage marin, deux personnages, une femme nue et un taureau. Rien d'autre. Il fait beau, le soleil vient de se lever. On voit une île montagneuse au fond de l'horizon. La mer est bleu profond et un joli nuage blanc, moutonnant décore le ciel à droite. On voit l'écume en premier plan, les protagonistes de la scène sont proches du rivage. Le taureau brun à la jolie crinière blanche est arrêté mais prêt à repartir, ces pattes avant se relèvent. La jeune femme, la jambe droite, dans l'eau encore posée sur le sol, s'apprête à enjamber le dos de l'animal et à grimper dessus. Elle s'agrippe de sa main droite, le bras levé à la corne gauche de l'animal. Elle a le buste étroit, les hanches fortes, faites pour enfanter et une superbe chevelure blond-roux.

Quelques remarques : en tenant cette corne-là, elle attire le museau de l'animal vers son visage dont on ne voit que le profil. Pas de violence, pas de cris, elle pourrait même lui chuchoter quelque chose. S'il y a enlèvement, la belle est consentante. Et même n'a-t-elle pas convoquée sa monture ?

Vallotton a une approche originale ; différente de la tradition mythologique et iconographique qui en fait un enlèvement ; soit la princesse regarde en arrière la terre qu'elle quitte, soit elle se laisse faire sans résistance. On trouve le mythe raconté dans l'Iliade d'Homère au chant XIV. Mercure est envoyé sur terre, au pays de Sidon, par Jupiter, avec ordre de conduire de la montagne vers le rivage le troupeau du roi. Sur le rivage, la princesse Europe, sa fille joue avec ses suivantes. Au milieu du troupeau, Jupiter revêt l'apparence d'un taureau éclatant, suscite l'admiration et la confiance de la jeune fille, qui finit par monter sur son dos ; alors le dieu emporte sa conquête à travers les mers loin de sa Phénicie natale sur l'île de Crète ou elle donne naissance à trois garçons. Elle passe ainsi d'Asie Mineure en Crète.

Vallotton avait-il un intérêt pour le concept européen ? D'origine suisse, il obtient la nationalité française en 1900 ; au début de la première guerre mondiale, il est non mobilisable et choqué par son inutilité. Il va accepter avec d'autres artistes, surtout des nabis, des missions pour rendre compte des combats et de la violence de la guerre. Il réalisera ainsi gravures, peintures et articles de journaux.



Félix VALLOTTON (1865-1925) - L'Enlèvement d'Europe  
1908 - Huile sur toile - 130cm x 162cm - Berne, Musée des Beaux-arts

Les questions européennes l'ont-elles intéressé ? Je ne sais ; je suppose que l'enlèvement d'Europe répond à une recherche plastique, d'autant que le tableau est daté de 1908.

Ce que j'apprécie chez Vallotton, à la différence de tous les autres, anciens et modernes, c'est qu'Europe est plus que consentante, elle est agissante. L'artiste utilise son talent de graveur : cadrage précis, absence de détails, concentration sur l'essentiel, peu de couleurs pour donner de la force à sa composition. De plus, l'œuvre a une direction. Si la lumière naissante est à gauche, à l'est, Europe s'en va vers l'Ouest comme dans la tradition historique. Si Zeus-Jupiter représente l'énergie vitale, Europe représente la fécondité. Et partant de la lecture de Denis Guénoun dans Hypothèses sur l'Europe (Circé 2000), je termine :

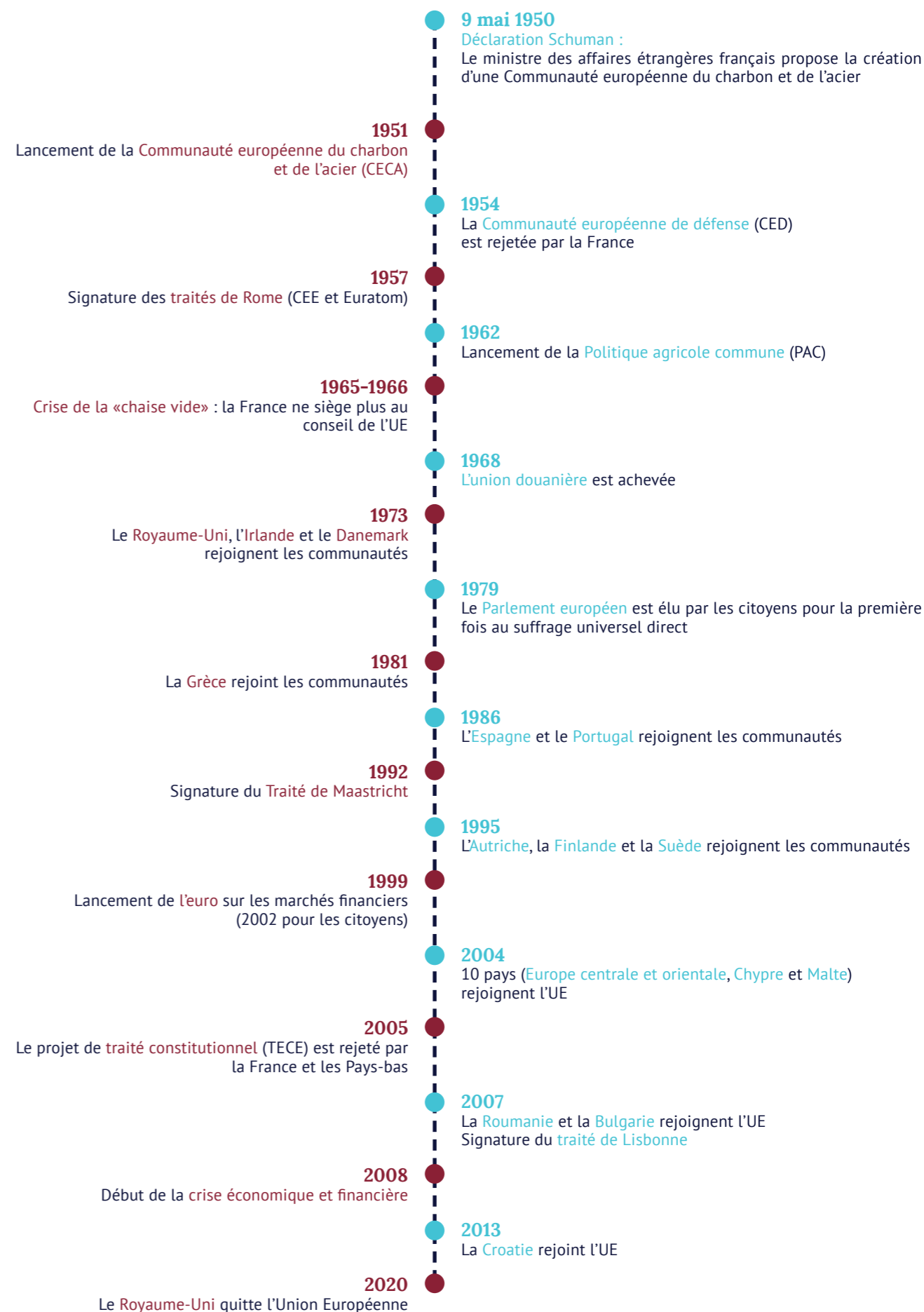
« Le nom d'Europe au regard du mythe désigne plus qu'une terre localisable sur une carte mais un désir d'horizon, plus exactement un désir d'au-delà de l'horizon, désir qui exige à la fois arrachement à l'ascendance, renoncement au repli sur soi connu et par effet du risque pris offre un accès à un devenir plus riche de possibilités. »



Nane Tissot  
novembre 2020

« LE MOT EUROPE DÉSIGNE UN PERSONNAGE DE LA MYTHOLOGIE GRECQUE ET UN TERRITOIRE. SON ÉTYMOLOGIE EST PLURIELLE ; ELLE VIENDE DU PHÉNICIEN EREB - LÀ OÙ LE SOLEIL SE COUCHE - DONC L'OUEST, ET DU GREC EUROPÈ - L'ŒIL LARGE, CELUI QUI VOIT LOIN -. HÉRODOTE (480-425), UTILISERA CE MOT POUR MARQUER LA DIFFÉRENCE ENTRE L'ASIE ET LA GRÈCE. IL FAUDRA ATTENDRE LE 4<sup>ÈME</sup> SIÈCLE DE NOTRE ÈRE POUR LE VOIR SUR UNE CARTE GÉOGRAPHIQUE (N.E. DE LA GRÈCE) ET L'USAGE DU MOT PAR LES HABITANTS DU CONTINENT EUROPÉEN NE DATE QUE DU 16<sup>ÈME</sup> SIÈCLE. »

## LES GRANDES DATES DE L'UNION EUROPÉENNE JUSQU'AU BREXIT



Source : Toute l'Europe.eu

## AGENDA DE L'ASSOCIATION

### Du 1 au 3 avril 2021

Nous participerons à Bourg en Bresse aux rencontres annuelles de la Fédération Française des Maisons de l'Europe à laquelle nous appartenons. Cette rencontre est organisée par nos amis de la maison de l'Europe de Bourg en Bresse.

### 1<sup>er</sup> trimestre 2021

En fonction de la situation sanitaire, nous vous inviterons à l'assemblée générale statutaire de notre association que nous avons dû reporter à 2021 en raison du contexte perturbé en 2020. Lors de cette assemblée, nous renouvellerons notre gouvernance et d'ores et déjà faisons appel aux candidats pour venir nous rejoindre et donner un souffle d'avenir et de partenariat ouvert à notre association. (envoyer message à philippe.mayaud@reliance-partenaires.com )

Nous publierons une lettre n°7 déjà en préparation avec un focus sur le Collège Européen à Cluny.

Nous sommes en contact avec nos amis de la Maison de l'Europe de Bourgogne-Franche-Comté, Centre d'Information Europe Directe (CIED) émanation du Conseil régional pour engager plus avant un relais d'information sur l'Europe en Bourgogne du Sud.

### 2<sup>ème</sup> trimestre 2021

Des contacts sont pris pour des rencontres avec Juliet Campbell (cf. sa tribune dans la présente lettre) ainsi qu'avec UP FOR EUROPE à l'occasion de son parcours auprès des étudiants de 16 universités de l'UE.

# Joyeux Noël!

*C Poindecemboon! Merry Christmas! Buon Natale!*

*Fröhliche Weihnachten! Feliz Natal! Feliz Navidad!*



REGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE



## MAISON DE L'EUROPE ET DES EUROPÉENS À CLUNY

20 rue Saint Mayeul 71250 Cluny  
Contact : 0646822838 - maison.europe.bs@gmail.com  
www.facebook.com/maison europe bourgognesud

La Maison de l'Europe et des Européens à Cluny  
est membre de la Fédération Française des Maisons de l'Europe  
www.maisons-europe.eu

Les membres du bureau (juillet 2020) :  
Philippe Mayaud, Robert De Backer, Monique Genoux, Michael Veyhl, Jean-François Véroilles et Armand Genoux